

1901 VINCENNES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 9, avenue de Nogent – 94300 VINCENNES

RCS CRETEIL en cours d'attribution

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT DU 7 OCTOBRE 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq,
Et le Sept Octobre,

Les associés de la Société **1901 VINCENNES**, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 € divisé en 10.000 actions de 1 € chacune, dont le siège social est situé 9, avenue de Nogent – 94300 VINCENNES, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Haifei GUO, associé de la société.

Madame Lijuan GUO épouse JIANG, associée, est désignée en qualité de Scrutatrice.

Monsieur Quentin GUO, associé, est désigné en qualité de Secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant dans la salle des délibérations.

La feuille de présence certifiée exacte par le Président permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des actions composant le capital social et que l'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- ✚ une copie de la lettre de convocation des associés,
- ✚ la feuille de présence de l'Assemblée.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée qui est le suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Nomination de la Présidente ;
- Nomination d'un Directeur Général ;
- Pouvoirs à donner.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Aucune observation particulière n'étant formulée et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ.

L'Assemblée Générale, désigne en qualité de Présidente de la Société, et pour une durée indéterminée :



La société LEVERAGE

Société par Actions Simplifiée au capital social de 10.000 €, divisé en 1.000 action de 10 € chacune, dont le siège social est situé 58, rue des Laitières – 94300 VINCENNES et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 799 171 517. Représentée par son Président, Monsieur Haifei GUO

La Présidente est tenue de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

La Présidente est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

Dans ses rapports entre associés, la Présidente agira dans les limites fixées par les statuts de la Société.

La société LEVERAGE, accepte lesdites fonctions et déclare qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat de Présidente.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION – NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ.

L'Assemblée Générale, désigne en qualité de Directeur Général de la Société, et pour une durée indéterminée :



Monsieur Quentin GUO

Né le 7 septembre 2000 à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94), de nationalité française, demeurant : 108, boulevard de la Villette – 75019 PARIS.

Le Directeur Général est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

Dans ses rapports entre associés, le Directeur Général agira dans les limites fixées par les statuts de la Société.

Monsieur Quentin GUO accepte lesdites fonctions et déclare qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat de Directeur Général.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION – POUVOIR.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

* *

*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et le Secrétaire par voie électronique et dans les conditions conformes à l'article 1367 du Code civil.

LE PRESIDENT

Monsieur Haifei GUO

Signé par :



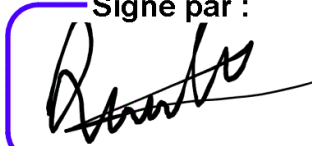
CE87436789A14CD...
signé le 08/10/2025

LE SECRETAIRE

Monsieur Quentin GUO

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Signé par :

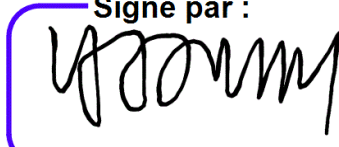


A8AEB3098E0A49E...
signé le 08/10/2025

LA SCRUTATRICE

Madame Lijuan GUO épouse JIANG

Signé par :



DBEAAB08D2E0441...
signé le 08/10/2025

La Société LEVERAGE

Représentée par Monsieur Haifei GUO

« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

Signé par :



CE87436789A14CD...
signé le 08/10/2025